



COMMENTAIRE DE JURISPRUDENCE NUMÉRIQUE APERÇU MENSUEL, SEPTEMBRE 2025, VOL. 172

Des expertes et experts renommé(e)s commentent la jurisprudence actuelle de manière précise et exacte.

DROIT DES CONTRATS

Vorhandrecht: keine Verletzung der im ABV verankerten Mitteilungspflicht

Dario Galli / Markus Vischer / Florian Iten

In seinem Urteil 4A_379/2024 vom 5. November 2024 entschied das Bundesgericht, dass die ehemalige Arbeitnehmerin den Aktionärbindungsvertrag (genauer: ihre Mitteilungspflicht aufgrund des Eintritts eines Vorhandfalls aufgrund der Kündigung ihres Arbeitsvertrags) nicht verletzt habe und deshalb einer anderen Partei des Aktionärbindungsvertrags keine Konventionalstrafe schulde. Es hielt unter anderem fest, dass sich der Kläger nicht darauf berufen könne, er habe vom Vorhandfall nichts gewusst. So habe der Kläger nämlich selbst als Gesellschaftsorgan die Kündigung ausgesprochen und damit in eigener Person den Vorhandfall verwirklicht.

Commentaire de l'arrêt du : Tribunal fédéral 4A_379/2024 du 05 novembre 2024 Publié le 02 septembre 2025

DROIT DES TRANSPORTS

Zur (angeblichen) Ungewöhnlichkeit der AB Spedlogswiss

Stephan Erbe

Das Bundesgericht bezeichnet die in den AB Spedlogswiss vorgesehenen Haftungsbeschränkungen als ungewöhnlich. Die Begründung, die zu diesem Schluss führt, weist gewichtige Lücken auf.

Commentaire de l'arrêt du : Tribunal fédéral 4A_287/2024 du 02 juillet 2025 Publié le 05 septembre 2025



Les nouveautés juridiques les plus récentes sont résumées pour vous dans les Blogs.

DROIT DE LA CONSTRUCTION ET DE L'IMMOBILIER

Le contenu d'une ordonnance d'exécution par substitution Margaux Collaud

DROIT DES CONTRATS

Ausstand wegen Befangenheit (Art. 47 Abs. 1 lit. f ZPO) nach einer Instruktionsverhandlung Michael Pötzi

Le compte joint qui abîme les liens Fabien Liégeois

DROIT DES SOCIÉTÉS ET DROIT DES MARCHÉS FINANCIERS

La nullité des décisions de l'assemblée générale pour abus de majorité Nadia Masson

La responsabilité civile de l'organe d'une société en cas d'inaction procédurale Johann Melet / Célian Hirsch

Retard payé, résiliation invalidée

Besart Buci

Une garantie de rendement à plusieurs millions

Sébastien Pittet

DROIT DU BAIL

In dubio contra stipulatorem et la formulation d'une clause de résiliation d'un contrat de bail Camille de Salis



DROIT DU TRAVAIL

L'ancien travailleur salarié devenu apprenti et l'ALCP

Camille de Salis

Leistungsorientierter Bonus - Lohnbestandteil oder Gratifikation?

Nicolas Facincani

Unklare Einsprache gegen die Kündigung - Auslegung

DROIT PÉNAL

La qualification d'un vol d'importance mineure (art. 172ter CP) Sebastien Picard

LP

Rechtshilfeweiser Pfändungsvollzug im Nachgang zu Arrestverfahren Felix C. Meier-Dieterle

L'inscription d'une hypothèque légale indirecte à l'état des charges André Lopes Vilar de Ouro



PROCÉDURE CIVILE

Prozesskosten - Eigenständigkeit von Rechtsöffnungsverfahren und Aberkennungsklage Michael Pötzi

La recevabilité d'un recours à l'encontre d'une décision de suspension au sens de l'art. 297 al. 5 LP

Inès Drissi

...wenn die soziale Untersuchungsmaxime ihre soziale Seite verliert

Michael Pötzi

PROCÉDURE EN DROIT PUBLIC ET DROIT ADMINISTRATIF

Le contrôle préjudiciel d'un plan partiel d'affectation Margaux Collaud

PROCÉDURE PÉNALE

L'autorité compétente pour contrôler les prononcés du TMC Sebastien Picard

EDITIONS WEBLAW

Le CJN rassemble des commentaires de jurisprudence rédigés par plus de 100 spécialistes, issus d'une trentaine de domaines juridiques. Les commentaires des experts font l'objet d'une évaluation par les pairs qui, réalisée par une rédaction renommée, permet de garantir un niveau de qualité élevé.

Outre les commentaires d'experts, le CJN abrite également des articles de blog. La responsabilité de ces articles incombe aux auteurs et propriétaires des blogs - Liste des blogs

Le CJN est proposé individuellement et dans le cadre du portail d'informations et de recherches Push-service des arrêts. Les commentaires peuvent être cités par une proposition de citation et des notes marginales.

Statistique :

Abonnés au "Commentaires de jurisprudence numérique (CJN)" : 8779

Informations et impressum:

info@weblaw.ch | T +41 31 380 57 77

ISSN 1663-9995, Editions Weblaw,

Inscription et changement d'adresse : Login à https://register.weblaw.ch. En suivant les onglets «Modifier ses données personnelles» et ensuite «Adresse mail» il est possible de changer son adresse e-mail ou d'annuler l'abonnement à la newsletter du Push-Service des arrêts.

Prière de ne pas répondre à cet e-mail. Si vous désirez prendre contact avec nous, veuillez utiliser les données de contact indiquées.

https://cjn.weblaw.ch



Weblaw SA | Schwarztorstrasse 22 | 3007 Berne T +41 31 380 57 77 | F +41 31 380 57 78 | info@weblaw.ch

